LABEL CLUB

DOSSIER DE CANDIDATURE

Commission LABEL

Saison 2019

10/01/2019

123 Boulevard de la Dune – 40150 HOSSEGOR – Tél : 05 58 43 55 88 – Fax : 05 58 43 60 57
www.surfingfrance.com - contact@surfingfrance.com
N° SIRET : 305 462 616 00056 – CODE APE : 8551Z

SOMMAIRE

1 / FICHE CANDIDATURE 3

2 / CHIFFRES DU CLUB 4

3 / EQUIPEMENTS 5

4 / RESSOURCES HUMAINES 6

5 / ACTIVITES ASSOCIATIVES 7

6 / COMMUNICATION 8

FICHE DE CANDIDATURE

Merci de nous communiquer les informations suivantes :

- Infos clubs (Nom, initiales, adresse, téléphone, mail, sites, …)

- Contact référent (nom, prénom, fonction, portable, mail)

CHIFFRES DU CLUB

Ce critère permet de vérifier l'implication du club dans le mouvement fédéral tant au niveau local qu'au niveau départemental, régional et national :

- Nombre de licences :
- Nombre de licences Compétitions :
- Nombre de licences Éducateurs :
- Nombre de licences Féminines :
- Nombre de licences Espoirs :
- Nombre de licences Adultes (+ de 30 ans) :

EQUIPEMENTS

Ce critère permet de vérifier que le club dispose de structures et d'équipements adaptés au public et qui respectent la sécurité, l'hygiène et le confort des adhérents :

- Siège social : club house, vestiaire, sanitaire, douche, salle de réunion.
- Véhicules : Nombre de voitures, de places de parking.
- Matériel : Combinaisons, planches débutants, planches intermédiaires, planches experts, accessoires (leach, crème solaire, wax...), matériel d'analyse vidéo.

RESSOURCES HUMAINES

Ce critère permet de voir si club dispose de personnels compétents :

- Nombre de salariés :
- Responsable de la structure :
- Permanent/Accueil :
- Éducateurs diplômés :
- Éducateurs spécialisés :
- Emplois aidés :

Ce critère prend également en compte ce que le club propose aux adhérents au niveau aides à la formation :

- Brevets fédéraux :
- Jugement :
- Secourisme :
- Causes sociétales :

ACTIVITES ASSOCIATIVES

Ce critère prend en compte la capacité du club à former les jeunes, à prendre en compte leurs différents niveaux et âges et à leur proposer un volume d'entraînements adaptés :

- Débutant/initiation
- Intermédiaire/perfectionnement
- Expert/compétition
- Nombre de créneaux/nombre de groupes
- Activités complémentaires (piscine, secourisme, skate, préparation physique...)
- Échanges avec des structures à l'étranger
- Projet pédagogique

Ce critère prend également en compte l'organisation par le club de cours pour des élèves des écoles, collèges, lycées ou universités :

- Implication du club au sein de sa commune
- Primaire
- Secondaire
- Universitaire
- UNSS

Sont également pris en compte :

- La participation aux compétitions locales
- La participation aux compétitions départementales
- La participation aux compétitions régionales
- La participation aux compétitions nationales
- La participation aux compétitions internationales
- Les déplacements sur les compétitions fédérales
- Les résultats des compétiteurs du club

Enfin, ce critère prend en compte l'organisation de différentes animations par le club ou sa participation à diverses animations :

- Tournoi interne
- Repas club
- Tombola
- Journées portes ouvertes
- Forum des associations de la commune
- Animation sociétales (handi surf, éco surf, surf insertion...)

COMMUNICATION

Ce critère prend en compte les différents modes de communication du club pour promouvoir son activité :

- Flyers
- Plaquettes
- Affichages (diplômes, règlement intérieur...)
- Site internet
- Réseaux sociaux
- Mailing